

Bureau de Services Québec
Saint-Jean-sur-Richelieu
315 Rue MacDonald,
Bureau 128

Objet : Demande d'accès aux informations de Services Canada (Informations personnelles de Pierre Michaud)

Att : Mme Nathalie Trudeau

Madame,

Nous avons analysé votre document de demande d'accès à des informations personnelles de monsieur Pierre Michaud et croyons que monsieur n'a pas à répondre à la place de Services Canada pour cette demande. De plus nous tenons à vous rappeler que vous avez procédé à plusieurs coupures de prestations dans le dossier de monsieur Michaud sans aucune justification sérieuse et causant préjudices à Monsieur Michaud sans l'ombre d'un doute. Monsieur vous a avisé à plusieurs reprises (Aide Social) que vous serez poursuivi en justice pour manquement à vos obligations et harcèlements criminels lorsque le dossier d'enlèvement de ses enfants sera réglé. Maintenant nous vous avisons aussi que cette lettre sera aussi transmise à la police en copie conforme compte tenu de la légèreté avec laquelle vous jouez avec la vie des gens. Une demande d'enquête est émise pour l'Aide Social (CLE, Services Québec) et les raisons de cette demande vont suivre immédiatement après ce paragraphe.

Comment se fait-il que votre agente (Marie-Michelle Gaspé) de l'aide sociale de St-Jérôme soit la même personne qui agissait comme médiatrice dans le dossier de séparation de Pierre Michaud et Maria Paule Roy ? Connaissez-vous le terme conflit d'intérêt ? Cette même personne a procédé à un chantage lors d'une rencontre à St-Jérôme pour obtenir des relevés bancaires qui sont en passant des informations personnelles de Monsieur Michaud et que sans ces papiers il n'y aurait aucun dépôt au compte.

Monsieur Pierre Michaud est passé à trois reprises dans les bureaux de Services Québec au mois de septembre 2021 et par magie une lettre a été écrite à la fin du mois demandant à monsieur de se présenter pour une entrevue si non il y aura coupure encore une fois. Dans le même mois monsieur était dans l'impossibilité évidente de se présenter car il n'a jamais reçu cette lettre. **Pour resté poli vous êtes accusé de fraude et harcèlements criminels causant préjudices à autrui.** Services Québec dans une lettre non encore publiée me demande des cartes avec photo pour m'identifier et refuse de recevoir ces cartes avec mon nom et l'adresse de leurs bureaux comme correspondance.

Vous avez répondu à aucune de mes lettres et osez me demander encore des informations personnelles ? Dans toutes ces rencontres tout le sujet important de mes lettres ont été évité verbalement. Cette farce a assez duré. Aucun tribunal ne va vous innocenter.

J'ai encore des dizaines de points justificatifs pour ce refus et vous accuse sur la place publique de fraudes et harcèlement criminels causant préjudices à autrui. Si vous voulez en savoir plus sur moi consultez mon site internet (wsnomade.com) et mes notes car il seront présentés devant un tribunal en temps et lieu. Si vous cherchez des criminels, fraudeurs ou autres commencez par regarder dans vos services. Parlant de services il est important pour un prestataire d'avoir accès à des équipements pour écrire et imprimer des lettres (ordinateurs et imprimantes).

FIN DE DOCUMENTS


PAR NUMÉRIISATION

Pierre Michaud, PMI
Ce 17 novembre 2021

C.C. Sûreté du Québec



RASSSR0117112021